

BAS-RHIN  
ARRONDISSEMENT HAGUENAU WISSEMBOURG  
Commune de HOERDT

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 OCTOBRE 2025**

Date de la convocation : 2 septembre 2025

transmise le : 7 octobre 2025

Membres élus : 27

en fonction : 26

présents : 18

*Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Maire,*

Membres présents : Mesdames et Messieurs Caroline MAECHLING, Daniel MISCHLER, Nadia STOLL, Grégory GANTER, Florence NOBLET, Roland SCHURR, Nathalie GRATHWOHL, Mathieu TAESCH, Monsieur Olivier RIEDINGER, Jacky WOLFF, Béatrice DEBRIE, Caroline OFFERLE, Mélanie LALLEMAND, Laëtitia GRASSER, Mélanie GRATHWOHL, Sylvia ECKERT, Emmanuelle EBERHARDT.

Etaient absents excusés : Madame Christiane WOLFHUGEL qui donne pouvoir à Monsieur Denis RIEDINGER, Madame Christiane SAEMANN qui donne pouvoir à Madame Caroline OFFERLE, Monsieur Emmanuel DOLLINGER, Monsieur Arnaud OTTMANN qui donne pouvoir à Monsieur Jacky WOLFF, Monsieur Laurent WAEFFLER, Monsieur Thierry RIEDINGER qui donne pouvoir à Monsieur Daniel MISCHLER, Monsieur Mathieu HIRSCH qui donne pouvoir à Monsieur Grégory GANTER, Monsieur Alexandre WINTER.

Etaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Madame Mélanie LALLEMAND

**2025-087 Marché : Vérification, maintenance et conduite des installations de chauffage, des VMC, des centrales de traitement d'air et des systèmes de refroidissement dans les bâtiments et logements communaux – Période du 01/01/2026 au 31/12/2028**

Le contrat actuel de maintenance des équipements techniques situés dans les bâtiments et logements communaux arrive à échéance le 31 décembre 2025.

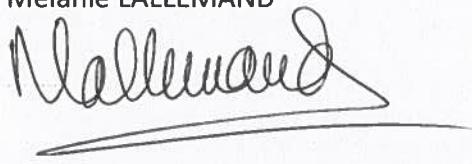
Afin d'assurer la continuité du service et de garantir le bon fonctionnement de ces installations, il est nécessaire de reconduire ce marché pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, **autorise** Monsieur le Maire à :

- Lancer les consultations nécessaires à la passation d'un nouveau marché public pour la vérification, la maintenance et la conduite de ces installations techniques,
- Procéder à l'analyse des offres et à l'attribution du marché au prestataire retenu, dans le respect de la réglementation en vigueur.
- Signer toutes pièces afférentes à cette décision

Pour extrait conforme à Hoerdt, le 24.10.2025  
Publié le 24.10.2025  
Transmis à la Préfecture le 24.10.2025  
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance  
Mélanie LALLEMAND



Le Maire  
Denis RIEDINGER

